

Déclaration de Konrad Adenauer devant le Bundestag (Bonn, 17 juin 1953)

Légende: Suite aux événements du 17 juin 1953, Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), exprime devant le Bundestag la solidarité de son gouvernement avec les ouvriers de Berlin-Est en grève.

Source: Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung. Hrsg. Presse- und Informationsamt der Bundesregierung. 18.06.1953, Nr. 112. Bonn: Deutscher Bundesverlag. "Erklärung von Bundeskanzler Adenauer vor dem Deutschen Bundestag (17. Juni 1953)", p. 949.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_konrad_adenauer_devant_le_bundestag_bonn_17_juin_1953-fr-1fec3eca-07cf-449d-b6a5-9794c75874bc.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Déclaration du chancelier Adenauer devant le *Bundestag* (Bonn, le 17 juin 1953)

Les événements de Berlin ont trouvé un puissant écho auprès du public allemand et dans le monde entier. Le gouvernement fédéral déclare à ce sujet :

Quels que puissent être les jugements portés sur les débuts des manifestations des ouvriers de Berlin-Est, elles sont devenues une grande démonstration de la volonté de liberté du peuple allemand dans la zone soviétique et à Berlin. Le gouvernement fédéral partage les sentiments des hommes et des femmes qui réclament aujourd'hui à Berlin d'être délivrés de l'oppression et de la misère. Nous les assurons de notre plus profonde solidarité. Nous espérons qu'ils ne se laisseront pas aller à répondre à des provocations par des actes irréfléchis qui pourraient mettre en péril leur vie et la liberté.

Un véritable changement de la vie des Allemands dans la zone soviétique et à Berlin ne peut être obtenu que par le rétablissement de l'unité allemande sous le signe de la liberté. Comme le *Bundestag* l'a confirmé une nouvelle fois dans sa décision du 10 juin, la voie qui mène à ce but passe par:

1. la tenue d'élections libres dans toute l'Allemagne;
2. la constitution d'un gouvernement libre pour toute l'Allemagne;
3. la conclusion d'un traité de paix à négocier librement avec ce gouvernement;
4. le règlement de toutes les questions territoriales qui demeurent en suspens dans ce traité de paix;
5. la garantie de la liberté d'action pour un Parlement de toute l'Allemagne et un gouvernement de toute l'Allemagne dans le cadre des principes et des buts des Nations unies.

Le gouvernement fédéral agira conformément à ces principes et déploiera en outre des efforts pour que des mesures efficaces visant à faciliter la circulation entre les zones et les liaisons entre Berlin et la République fédérale soient bientôt mises en oeuvre, préparant ainsi la voie à la réunification.

Le gouvernement fédéral suit le cours des événements avec la plus grande attention; il est en permanence en contact étroit avec les représentants des puissances occidentales.

En cette heure cruciale, nous voulons nous unir tous, sans distinction de conceptions politiques, pour le grand objectif commun.